



## **CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION (CGP)**

### **Article 1 – Objet et champ d’application**

Les conditions générales de prestations (CGP) décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'association loi 1901 « La Lune et le Colibri » Numéro RNA : W172011110 et de ses participants dans le cadre de leur inscription à des ateliers de Maïeutique des Constellations Familiales Systémiques et Cercles de Femmes (Prestations).

Toute inscription aux prestations de l'association « La Lune et le Colibri » implique l'adhésion sans réserve du participant aux présentes CGP. Sauf dérogation formelle et expresse de sa présidente, ces conditions prévalent sur tout autre document du participant, notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Ces CGP sont susceptibles d'être mises à jour à tout moment. Le site [www.laluneetlecolibri.fr](http://www.laluneetlecolibri.fr) porte la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du participant.

### **Article 2 – Présentation des prestations**

Ces CGP concernent les prestations réalisées en présentiel ou en distanciel. Les prestations présentielle peuvent être réalisées dans les locaux de l'association, dans des locaux loués par l'association, en extérieur ou dans les locaux du participant ou des locaux loués par le participant.

Les prestations sont présentées sur le site [www.laluneetlecolibri.fr](http://www.laluneetlecolibri.fr). La responsabilité de l'association « La Lune et le Colibri » ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites.

A titre indicatif, les ateliers de Maïeutique des Constellations Familiales Systémiques et Cercles de Femmes peuvent se résumer ainsi :

Les Constellations Familiales visent, par le biais d'ateliers collectifs ou de séances individuelles, à mettre en lumière et à dénouer les conflits, traumatismes ou schémas répétitifs au sein d'un système familial, souvent en utilisant des représentants pour visualiser les liens et trouver une meilleure place pour l'individu.

Les Cercles de Femmes, articulés autour de l'histoire amérindienne des 13 Mères Originelles, sont des espaces bienveillants, où des femmes se rassemblent pour partager leurs expériences, s'écouter mutuellement sans jugement, célébrer leur féminité, et se soutenir dans un esprit de sororité et de développement personnel.

### **Article 3 – Confidentialité et Code d'Éthique des Participants**

#### **3.1 Engagement de Confidentialité**

La nature des prestations implique le partage d'informations personnelles, émotionnelles et parfois sensibles.

Chaque participant s'engage solennellement à respecter la confidentialité absolue des échanges, des paroles, des histoires personnelles et des processus vécus par les autres membres du groupe, que ce soit pendant ou après l'atelier.

- Règle du Secret : Toute information permettant d'identifier un autre participant ou de reconstituer son travail personnel est considérée comme confidentielle et ne doit être divulguée à quiconque en dehors du cadre de l'atelier.

### **3.2 Intégrité et Respect Mutuel**

Le participant s'engage à respecter le cadre d'accueil et de bienveillance établi par l'Association. Cela implique :

- De respecter l'intégrité physique et morale de l'animateur et des autres participants.
- De s'abstenir de tout jugement, commentaire ou critique dévalorisant concernant le travail des autres.
- De s'assurer que ses propres interventions restent dans un cadre de non-violence et de respect du libre arbitre d'autrui.
- De ne pas enregistrer, filmer ou photographier les séances sans l'accord explicite et préalable de l'ensemble des participants et de l'Association.

Toute violation grave de la confidentialité ou du respect mutuel pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'atelier ou du Cercle sans droit à un remboursement.

### **3.3 Responsabilité de l'Association**

L'Association s'engage à garantir la confidentialité des données personnelles des participants (conformément à sa Politique de Confidentialité) et à veiller au respect du cadre éthique pendant les ateliers.

## **Article 4 – Mention spécifique aux prestations de l'association**

 Clause de Non-Substituabilité Médicale et Non-responsabilité :

### **4.1 But des Prestations**

L'Association La Lune et le Colibri propose des prestations de bien-être, de développement personnel, d'accompagnement systémique et d'échange de groupe (Constellations Familiales et Cercles de Femmes). Ces pratiques visent à explorer le potentiel personnel, favoriser la connaissance de soi et améliorer le bien-être général dans un cadre d'accompagnement **non thérapeutique**.

### **4.2 Exclusions et Limites**

EN AUCUN CAS, les prestations proposées ne constituent un acte médical, paramédical ou de psychothérapie au sens de la législation française.

Les animateurs de l'Association :

- Ne posent aucun diagnostic médical.
- Ne prescrivent ni ne modifient de traitement médical ou psychologique.
- N'interviennent pas dans des traitements en cours.
- N'interviennent pas dans des cas de pathologie lourde ou de crise aigüe nécessitant une prise en charge médicale ou psychiatrique d'urgence.

### **4.3 Responsabilité du Participant**

Le Participant est seul responsable de ses décisions et de l'usage qu'il fait des informations reçues lors des séances. Il s'engage à :

- Poursuivre tout traitement médical ou psychologique en cours et consulter son professionnel de santé pour toute question relative à sa santé.

- Informer l'Association de toute condition physique ou psychologique préexistante pouvant affecter sa participation à l'atelier.

L'Association décline toute responsabilité si les Constellations Familiales ou Cercles de Femmes sont utilisés par le Participant comme unique ou principal substitut à un avis ou traitement médical professionnel.

L'association et ses animateurs se réservent le droit d'interrompre une séance ou de refuser la participation, s'ils estiment que l'état d'une personne est inadéquat à suivre une séance et/ou nécessite un accompagnement médical.

## **Article 5 – Modalités d'inscription aux Constellations Familiales & Cercles de Femmes**

La demande d'inscription à une Constellation Familiale ou à un cercle de femmes doit être faite par le participant par :

- L'envoi du formulaire d'inscription dûment complété disponible sur le site [www.laluneetlecolibri.fr](http://www.laluneetlecolibri.fr)

Toute inscription validée par l'association est ferme et définitive en tenant compte du délai de rétractation légal.

Pour toute inscription, un accusé de validation est adressé au participant dans les 72 heures qui suivent la réception de la demande d'inscription, sous réserve de la validité de la collecte des informations nécessaires sur le participant et du paiement des arrières demandées.

L'association maintient ses prestations même avec un nombre réduit de participants, lorsque le thème s'y prête et si les conditions sont réunies.

A confirmation de la tenue de l'atelier au plus tard 5 jours ouvrés avant l'atelier, le participant recevra les informations pratiques relatives à son atelier, dont les horaires exacts et le lieu. Le lieu de Formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l'association peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Les participants mineurs de plus de 17 ans sont éventuellement acceptés avec une autorisation parentale écrite et après un entretien préalable avec l'animateur.

## **Article 6 – Modalités de fonctionnement des prestations**

L'association est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

Les participants s'engagent à respecter les horaires indiqués ainsi que les moyens logistiques mis à leurs dispositions et les règlements intérieurs des établissements d'accueil.

L'association se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de l'atelier et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

## **Article 7 – Tarifs et conditions de règlement**

### **7.1 Tarifs**

Les prix sont indiqués en euros hors taxes. La TVA est non applicable. Toute prestation commencée est due dans sa totalité.

Les prix n'incluent pas les frais de repas et d'hébergement. Ceux-ci, s'il y a lieu, sont indiqués spécifiquement pour chaque prestation dans une communication dédiée à cet effet.

Une association loi 1901 a le droit d'établir des reçus des sommes perçues et pourra délivrer des éventuels reçus aux personnes concernées.

L'obligation de délivrance d'une facture ne s'impose pas aux associations loi 1901 proposant des prestations à des particuliers. En effet, l'association ne fait pas "payer" ses prestations, il s'agit juste de participations aux frais de fonctionnement et inhérents à ses activités.

L'association n'est pas soumise à l'impôt, dont la TVA. L'association a une réelle utilité sociale, ce qui la différencie du secteur marchand ; avec des participations seulement destinées à couvrir ses divers frais ; permettant ainsi au plus grand nombre d'accéder au développement personnel.

Les participants aux prestations proposées ne sont pas obligés d'adhérer à l'association, et il n'y a pas cotisation annuelle.

## 7.2 Conditions de règlement

Des arrhes non remboursables sont demandées dès l'inscription. L'inscription sera validée seulement après réception des arrhes.

Le solde sera dû avant le début de la prestation.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'association se réserve le droit de refuser de délivrer la prestation concernée sans que le participant puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement.

## Article 8 – Annulation, modification ou report d'une prestation par l'association :

L'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation, notamment lorsque le nombre de participants est jugé inapproprié, et d'en informer le participant au plus tard 48h avant la date de celle-ci.

Dans ce cas, l'association reprogramme la prestation à une date ultérieure.

Lorsque le report à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre prestation équivalente n'est programmée, l'association procède au remboursement de la totalité du prix, à l'exclusion de tout autre coût.

L'association n'est tenue à aucune indemnité d'aucune sorte, notamment si le participant refuse les différentes dates proposées.

## Article 9 – Annulation, report de participation par le participant :

Le participant peut demander l'annulation ou le report de sa participation, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à l'association au moins 10 jours ouvrés avant la date de la prestation. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'association.

En cas d'annulation de sa participation après le 10ème jour ouvré précédent la date de début de la prestation, le montant total relatif à l'inscription est dû.

En cas d'absence, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le participant sera redevable de l'intégralité du montant de la prestation.

## **Article 10 – Propriété intellectuelle et droits d'auteur**

Tous les textes, images et vidéos présentés sur le site de l'association « La Lune et le Colibri » sont réservés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteur et de propriété intellectuelle ; leur reproduction, même partielle, est strictement interdite.

Les supports papiers ou numériques remis lors des prestations ou accessibles en ligne sont la propriété de l'association. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord exprès de celle-ci.

## **Article 11 – Renseignements et réclamations**

Toute demande d'information ou réclamation du participant relative aux CGP devra être formulée par écrit à l'association (adresse postale : Aline BLANC 24 route de la Plaine 17200 ROYAN – email : [contact@laluneetlecolibri.fr](mailto:contact@laluneetlecolibri.fr) ), qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

## **Article 12 – Responsabilité**

Le participant est seul responsable du choix de la prestation proposée par l'association.

La responsabilité de l'association ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le participant, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'association serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'association ne pourra excéder le montant total du prix payé par le participant au titre de la prestation concernée.

## **Article 13 – Données Personnelles**

### **13.1 Respect de la vie privée**

L'association prend au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses participants et s'engage à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment le Règlement Général sur la Protection de Données (RGPD) loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 et la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ».

### **13.2 Conservation des données**

Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités.

Pour les stricts besoins de la gestion des relations inter-pratiquants, ces données peuvent être communiquées à nos partenaires.

Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès.

En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du participant (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera.

## Article 14 – Divers

**14.1** Si l'une quelconque des clauses des CGP était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGP ni de la prestation concernée.

**14.2** Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGP ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

**14.3** Le participant s'engage à considérer comme strictement confidentiel et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la prestation (notamment les modalités spécifiques de la prestation, et les échanges entre les participants).

**14.4** Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination.

**14.5** Les présentes CGP sont régies par le droit français. En cas de litige qui ne pourrait être résolu de préférence de façon amiable, tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Saintes, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Pour toute information, question ou réclamation, le participant peut s'adresser à la Présidente de l'association.

Adresse : Mme Aline BLANC 24 route de la Plaine 17200 ROYAN

Tél : 06 76 09 71 34

E-mail : [contact@laluneetlecolibri.fr](mailto:contact@laluneetlecolibri.fr)